PV

Assemblée bourgeoise -2- 2021
Mardi 14 décembre 2021 à 19h00
Ecole
2538 Romont

Président :	*M. Kohler Valentin*
Secrétaire :	*Mme Ertugrul Sude*
Caissière :	*Administration communale, Mme Claudine Leisi*
Ayant-droit :	***12***

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il annonce que l'assemblée bourgeoise a été convoquée par publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary no 41 du 12 novembre 2021 avec l'ordre du jour dont il donne lecture, à savoir :

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations et ordre du jour
2. PV de l'assemblée du 11.06.2021
3. Budget 2022
4. Nomination d'un nouvel organe d'administration des finances
5. Election des deux conseillers rééligibles
6. Votation d'un crédit de CHF 55'000 pour mise aux normes de la ferme de la Montagne de Romont
7. Divers et imprévus

1. Salutations et ordre du jour

Le président salue l'assemblée et demande s'il y a un ordre de passage à changer. Aucun. Le président demande que les personnes qui considèrent cette assemblée comme légalement constituée le manifestent en levant la main. C'est à l'unanimité que l'assemblée se reconnaît légalement constituée et accepte l'ordre du jour tel quel. Le président demande si quelqu'un souhaite proposer un scrutateur. Yvan Kohler et Corinne Gobat s'annoncent pour être scrutateurs. Ils sont élus à l'unanimité et annoncent 12 ayants droit.

2. PV de la dernière assemblée

Le PV a été mis sur internet. Le président annonce que, comme il n'y a eu aucune opposition du procès-verbal, le Conseil bourgeois a donc approuvé le procès-verbal comme le prévoit l'article 63 du règlement d'organisation de la bourgeoisie de Romont.

3. Budget 2022

Chacun reçoit un exemplaire du budget. Le président passe la parole à l'administratrice des finances qui présente les comptes du budget. Elle introduit les différents changements apportés avec le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 et commente les comptes de manière très détaillée. Avec des charges de CHF 151'605.- et des revenus de CHF 151'690.-, le budget présente un excédent de revenus dans le compte global de CHF 85.-

Le président ouvre la discussion. Une question a été posée à laquelle l'administratrice des finances répond. Le budget 2022 est accepté à l'unanimité avec remerciements à l'administratrice des finances pour le travail tout au long de l'année.

4. **Nomination d'un nouvel organe d'administration des finances**
   Pour donner suite à la démission de l'administratrice des finances, Mme Claudine Leisi, qui mettra fin à ses rapports de travail pour le 31 décembre 2021, le Conseil propose de confier la gestion des finances de la bourgeoisie à une fiduciaire. Comme il était difficile de trouver une personne ayant toutes les connaissances nécessaires relatives aux nouvelles normes comptables, le Conseil a décidé de contacter des fiduciaires. Après étude des offres, le Conseil propose la fiduciaire SEGECA à Loveresse et de son collaborateur, Monsieur Pascal Varin, pour un coût de CHF 8'352.15 par année, ce dernier étant un tarif variable car c'est à l'heure. Une ou deux questions sont posées auxquelles le président répond. La fiduciaire SEGECA est acceptée à l'unanimité. L'administratrice des finances est remerciée pour son travail et reçoit un cadeau remis par le président.

5. **Election des deux conseillers rééligibles**
   Corinne Gobat et Roger Benoit sont arrivés en fin de mandat et sont d'accord de se présenter. Le président demande s'il y a d'autres propositions à l'assemblée. Aucune. Le président déclare les deux conseillers Corinne Gobat et Roger Benoit élus pour 4 ans.

6. **Votation d'un crédit de CHF 55'000.- pour mise aux normes de la ferme de la Montagne de Romont**
   Le président passe la parole à Roger Benoit pour expliquer la situation. Il donne donc quelques explications concernant la mise aux normes de la ferme de la Montagne de Romont. Un premier devis de CHF 110'000.- avait été fait et après une rencontre avec M. Sperisen, il ne voulait pas faire le changement car il y aurait eu aussi une conséquence sur la location. Le montant de CHF 55'000.- correspond à une offre de l'entreprise De Luca et permet de mettre la place en béton aux nouvelles normes. Le Conseil va encore demander d'autres offres si le crédit est accepté. Roger Benoit ajoute encore que cela ne devrait pas coûter plus cher. Le président ouvre la discussion. Quelques questions ont été posées. Avec l'offre de financement, si on prend le montant de CHF 55'000.- avec un léger amortissement, la bourgeoisie arriverait à environ CHF 2'350.- de charge supplémentaire par année au taux de 1%. Le crédit de CHF 55'000.- a été accepté à l'unanimité.

7. **Divers et imprévus**
   a) Secrétaire : l'actuelle secrétaire, Sude Ertugrul, met fin à ses rapports de travail pour fin mai 2022 en raison de ses études. Des annonces seront publiées début janvier.
   b) Coupe de bois : le président annonce qu'une seule coupe de bois sera faite en 2022.
   c) Forêt : Roger Benoit annonce que, comme la bourgeoisie a des problèmes de rentabilité avec les forêts, le Conseil s'est donc approché de la bourgeoisie de Pieterlen. Le garde forestier pour Romont serait donc celui de Pieterlen pour avril 2022.

Le président donne la parole à l'assemblée.

1. Une bourgeoise demande pourquoi certains bourgeois ont reçu les gaubes très tôt et d'autres très tard. Le président répond que la bourgeoisie a dû faire cette année 3 coupes pour arriver au nombre de stères justes, car à chaque estimation des stères de bois, le nombre ne correspondait pas.

2. Un bourgeois demande si, concernant la traversée de la localité, le mur du restaurant communal doit être refait complètement ou pas. Roger Benoit répond que le Conseil avait regardé avec le bureau ATB quelle section devait être refaite et le Conseil avait également négocié avec le canton pour faire une fondation au niveau de la route. Il y aura environ 50 cm de bordure au pied du mur car la route sera reportée sur la gauche.

La parole n'est plus demandée. Le président remercie toutes les personnes qui s'intéressent aux affaires bourgeoises et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Il invite l'assemblée à partager un repas au Communal. Il clôt l'assemblée à 19h40.

Pour l'Assemblée bourgeoise de Romont

Valentin Kohler
Président

Sude Ertugrul
Secrétaire